



FEDERATION GENERALE DES FONCTIONNAIRES FORCE OUVRIERE

46, rue des Petites Ecuries - 75010 PARIS

Tél : 01.44.83.65.55 - Fax : 01.42.46.97.80

E-mail : contact@fo-fonctionnaires.fr - Site : <http://www.fo-fonctionnaires.fr>

COMMUNIQUÉ

MOBILITÉ DES FONCTIONNAIRES: « PAR ICI LA SORTIE »

Après les déclarations du Président de la République, devant des millions de téléspectateurs sur la position précaire de certains agents publics, préconisant même un plan de titularisation, son Ministre du Budget, des Comptes publics, de la Fonction publique et de la réforme de l'Etat, Eric WOERTH, ouvre la polémique sur le projet de décret relatif à la réorientation professionnelle, notamment sur la mise en disponibilité qui pourrait à terme déboucher sur un licenciement.

⇒ Oser dire que « si une personne refuse une offre au bout de trois propositions, c'est qu'elle n'a pas envie de travailler » est provocateur de la part d'un Ministre qui sait mieux que quiconque que c'est un outil de plus mis à disposition des administrations pour supprimer des emplois et des missions de service public au prétexte de restructurations. La FGF-FO rappelle toutefois que mettre un fonctionnaire en position de disponibilité, place celui-ci dans une situation de précarité puisqu'il n'est plus rémunéré.

⇒ Oser affirmer aussi que ce projet de décret tiendra compte « des capacités de l'agent, de sa formation, de ses contraintes familiales ou géographique » n'est qu'un leurre qui ne fera que soit retarder la mise en disponibilité et le licenciement, soit accompagner explicitement les agents vers le secteur privé. Pour la FGF-FO, faire porter la responsabilité sur le fonctionnaire, alors que ce dernier n'est que la victime d'un véritable plan social, est inadmissible.

Pour la FGF-FO, ce projet de décret qui découle de la loi est un choix politique qui, dans le cadre de la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP), va accélérer la privatisation/liquidation des services publics au profit des marchés financiers.

Pour la FGF-FO, toutes ces réformes, et les arguments économiques qui les accompagnent, n'ont d'autre but que de remettre en cause le Statut Général de la Fonction Publique. De plus, les différents propos tenus contribuent, comme par le passé, à opposer les fonctionnaires aux salariés du secteur privé tant sur la loi mobilité et parcours professionnels, que sur les retraites.

La FGF-FO réaffirme que les fonctionnaires ne sont pas responsables des déficits publics. Pour preuve les milliards d'euros versés aux banques et les exonérations sociales accordées au patronat depuis bientôt deux décennies (+ de 250 milliards d'euros).

Entre :

- ▶ le non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux,
- ▶ les restructurations et aujourd'hui la mise en disponibilité prélude au licenciement,

Le gouvernement cherche par tous les moyens à supprimer la Fonction Publique Républicaine.

Contre cette volonté destructrice, la FGF-FO, comme elle l'a déjà affirmé dans ses communiqués du 15 juin et du 2 juillet 2009, mettra tout en oeuvre pour sensibiliser l'ensemble des fonctionnaires et agents publics, afin qu'ils se mobilisent pour le maintien de services publics de qualité synonyme de neutralité, mais aussi de droits et d'égalité pour les citoyens.

L'opinion publique doit savoir que la Fonction Publique n'est pas une marchandise !

Paris, le 3 février 2010